

Caurel

Bulletin Municipal N°11



Décembre 2023



Mot du maire :

Chères Caurelloises, Chers Caurellois, Chers Amis,

C'est avec un immense plaisir que je vous présente notre 11^{ème} bulletin municipal, celui de décembre 2023 ! Bulletin préparé par Jodie et la commission communication qui ont encore une fois effectué un gros travail de recherche et de préparation.

Cette année 2023 a été placée sous le signe de la continuité de l'aménagement et de la modernisation de notre commune avec de nombreux travaux :

- Liaison douce et sécurisation de l'entrée du bourg, avec passage de la vitesse à 30 km/h, demandée par plusieurs riverains. Je vous informe que désormais la vitesse limitée à 30 km/h s'applique de l'entrée à la sortie du bourg y compris donc à la Villeneuve, ainsi que sur la route du Lac et dans la traversée de Kergoff. Des contrôles radars seront effectués de temps en temps...
- Voirie : 1,5 km de routes ont été refaites.
- Aménagement du haut du cimetière avec suppression de la haie de thuyas.

Pour 2024, sont prévus :

- Rénovation de la salle des fêtes dont les travaux doivent commencer le 22 janvier.
- Rénovation du four à pain dans le premier semestre 2024.
- Continuation des travaux de voirie.

Cette année 2023, a aussi été marquée hélas par les tempêtes CIARAN et DOMINGOS qui ont provoqué de très nombreux dégâts sur nos routes avec plus d'une centaine d'arbres à terre.

Pour Caurel le courant a été coupé près de 3 jours à l'exception du secteur de Bezenan et de La Lande Peltier qui sont restés plus de 10 jours sans électricité !

Grâce à nos nombreux bénévoles et à l'équipe municipale, nous avons pu dégager nos routes en 3 jours. Un grand merci à eux au nom de tous les Caurellois.

Je ne peux m'empêcher de souligner le fait que certaines personnes bien intentionnées se sont fait un malin plaisir de critiquer (sur internet...) la municipalité dans ces moments difficiles, mais ceux-là, on ne les a pas beaucoup vus sur les routes pour désenclaver la commune...

En cette période festive, je me permets de vous adresser au nom de l'ensemble des Élus et des Agents communaux de Caurel, mes meilleurs vœux de bonheur pour 2024 : des vœux de confiance, d'espoir et d'optimisme et surtout des vœux de très bonne santé pour vous tous et ceux qui vous entourent.

Que cette nouvelle année nous apporte la paix. Les conflits en Ukraine et au Proche Orient nous montrent la chance que nous avons de vivre dans un pays de liberté et de démocratie, ne l'oublions jamais.

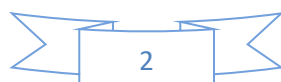
Je vous invite dès maintenant à la cérémonie des vœux de la Municipalité qui se déroulera le dimanche 21 janvier prochain à 11h à la salle des fêtes. Des invitations seront distribuées prochainement dans vos boîtes aux lettres. Venez nombreux.

Pour terminer, je profite de ces quelques lignes pour remercier mes Adjointes, bien occupés ces derniers temps, les Conseillers Municipaux ainsi que tout le personnel communal. Je n'oublie pas les bénévoles toujours disponibles. Et les événements qui se sont produits récemment prouvent que nous en avons vraiment besoin. Un grand merci à eux.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente année 2024, et surtout prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bien amicalement
Jean-Louis Martigné

Les informations contenues dans ce bulletin sont correctes au moment de la publication.



Infos Locales :

La Mairie :

Nous rappelons les horaires d'ouverture de la Mairie au Public :

Du mardi au samedi de 10h30 à 12h.

La permanence des adjoints est le mardi, le mercredi et le jeudi de 10h30 à 12h.

La permanence de M. le Maire est le vendredi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous.

Urbanisme :

- 42 demandes de certificats d'urbanisme
- 2 demandes de permis de construire
- 11 déclarations préalables de travaux

Etat civil :



Mireille Jégo, la première adjointe de Caurel, et René son époux, ont fêté leurs noces de diamant samedi 12 août 2023, à Caurel.

- 0 naissance
- 1 mariage
- 2 PACS
- 5 décès

M. Patterson et Mme Norris après avoir signé leur PACS devant Monsieur le Maire.



Ng Métal :

Depuis début avril, Nicolas Guyon, artiste du métal, vient d'ouvrir son atelier. Titulaire d'un CAP-BEP de chaudronnier en construction métallique, il a travaillé pour une entreprise pendant 20 ans comme soudeur et depuis dix ans il crée des décorations en travaillant le fer pour le plaisir, donc avec toute son expérience du travail du métal il a décidé de fonder sa propre entreprise : Ng métal.



En novembre il ouvrait son nouveau show-room où il peut exposer ses créations en métal.....comme des bidons de ferraille transformés en personnages ; des corbeilles à fruits à base de fers à cheval ; des couteaux ; porte-clés etc. Nicolas propose également les réparations, la soudure à domicile et la fabrication de portail, portillon, table de salon et de l'équipement personnalisé sur demande.



Atelier Ng Métal
31, route de kergoff
22530 Caurel
Tél : 06 89 59 15 58

Betty Food :

Nommée Betty à son arrivée au camping du lac, la caravane Airstream s'offre une nouvelle jeunesse pour une nouvelle aventure.



Destinée à servir de classe d'école itinérante dans les fins fonds des états de l'ouest américain, elle débarque en Europe en 1987, puis sera utilisée comme VIP room pendant les festivals par l'entreprise SFR.

À Caurel, Betty deviendra un Food Truck autour d'une ambiance typée à l'américaine, vous proposant des hot dogs, des viandes grillées et des desserts tout au long de la journée.

Venez nous découvrir ou nous revoir à l'anse de Kergoff d'avril à octobre.

« La Mue » :

Depuis 2022, Karine Degunst une auteure, est installée à Caurel. La Mue, le nouvel ouvrage



de Karine sorti en Juillet 2023, est un témoignage de la mort, un sujet un peu tabou, et de la vie. Voici un petit résumé pour le livre:

"Partant d'un deuil personnel, je me suis interrogée sur le sort que nos sociétés modernes ont fait à la mort, à la spiritualité, au Vivant. J'ai tissé des passerelles, lié les choses entre elles et je me suis demandée, si, au vu de toutes les expériences extraordinaires dont j'avais été témoin, si la mort n'est pas tout simplement un autre début..."

Il est disponible dans toutes les librairies sur commande ou ici:

<https://editions-exaequo.com/book/la-mue/> et aussi à l'Intermarché de Mur de Bretagne.

Les artisans d'art à Caurel :



Cet été, le Valfrescos a proposé au collectif d'artisans d'art de Caurel d'exposer leurs créations dans son établissement tous les vendredi soir. Dans une ambiance chaleureuse, ce petit marché a permis aux artisans de se faire connaître et de créer du lien. Ont participé à ces soirées :

Karac' Terre, les céramiques de Sabina Soldano ;



Iris et Hortense, les sacs et articles de maroquinerie de Véronique Lava ;

Les relookings de Maryse, ou comment rénover ses meubles avec la peinture Eléonore Déco ;



Les Ferronneries de Nico, objets en métal et coutellerie ;



Le verre fusionné de la Verrerie de Guerlédan par Sue MacGillivray ;

et la participation des auteurs locaux, Karine Degunst (avec son livre 'La mue') et Jean Lesoen (avec son livre 'Trégnanton ou l'or des damnés').



Devant le succès de ce petit marché, Larry et Rosana du Valfrescos ont proposé de se retrouver l'année prochaine !!

L'école de ski nautique Club Guerlédan :



L'école de ski nautique Club Guerlédan a été créée en 1971, avec à ce jour 300 licenciés. Le club est basé à Beau Rivage ; pour les petits comme les grands, bouée tractée, ski nautique, wakeboard et paddle sont au rendez-vous.

Le club est ouvert tous les jours en juillet et août, et les week-ends en mai, juin et septembre.

Des animations ont lieu tout au long de l'été avec par exemple une journée 100% féminine et des stages de ski pour l'apprentissage des enfants.

Entre amis, en famille, avec les enfants, les petits-enfants, n'hésitez pas à nous rendre visite, nous serons heureux de partager notre passion de la glisse avec vous ; les moniteurs sont là pour vous faire découvrir ce magnifique sport. A très vite sur Beau Rivage.



Tel au 06.09.38.03.26



Photos : club ski nautique

Les joueurs de pétanque

Chaque mardi après-midi à partir de 14h30, on peut trouver un petit groupe de joueurs de pétanque sur le terrain de boule à la gare. Ce n'est pas exactement un club mais ils viennent avec leurs boules et ils jouent. Si le temps n'est pas clément, il y a une autre piste avec un toit à côté du terrain de football où ils peuvent pratiquer la boule bretonne. L'ambiance y est conviviale ; tous sont les bienvenus.



Les amis de la paroisse :

La voie verte est de plus en plus parcourue par les randonneurs ; nombreux sont ceux qui visitent le bourg remarquablement fleuri et en particulier l'église où un livre d'or est à la disposition de tous les visiteurs pour écrire le témoignage de leur passage. Plusieurs y expriment leur satisfaction de trouver la porte ouverte au public en été.

L'entretien intérieur de l'église et la confection de bouquets sont assurés par des bénévoles ; vous pouvez participer au fleurissement ou au nettoyage en contactant Mireille Le Meur qui porte aussi la communion aux personnes ne pouvant se déplacer.



Dilo, spectacle flottant :

Fin juillet, la Compagnie Yongwé de Kourou en Guyane française, une troupe de comédiens, a réalisé un spectacle sur l'eau du lac, sur le site de Beau Rivage. Basé sur les croyances et les liens avec la nature de Guyane, le spectacle extérieur 'Dilo' a proposé une expérience intimiste au spectateur, alors même qu'il est plongé dans un cadre naturel, sur une scène flottante sur le lac, surplombée par un dôme géodésique en bois.



Sur la plage de Beau Rivage, le public muni de casques audio sans fil a assisté à une représentation proposée sur l'eau, mêlant sons, textes et musiques, dans des espaces naturels constituant des théâtres aquatiques et de verdure.

Un beau spectacle dépaysant qui vous a emmené en Guyane.

Les rencontres halieutiques Bretonnes :



(photo : Jean LESOEN)

Jérôme Flot et Emmanuel Delaby sont montés sur le podium à la première place avec 1328 points. Les plus gros poissons de la journée:

Plus gros brochet : 97cm.

Plus gros sandre : 64cm.

Plus grosse perche : 31,5cm.

Plus gros silure : 84cm.

Les organisateurs sont déjà tournés vers la prochaine édition pour 2024.

Les travaux et aménagement du bourg :



En 2023, nous avons continué notre programme de voirie communale et l'aménagement de l'entrée de la commune.

Les travaux sur la liaison douce entre la sortie du bourg et le cimetière ont commencé en avril et ont été terminés en juillet (à l'exception des plantations au bord de la route qui ont été réalisées en octobre).

Le coût total de cet aménagement, 213 900,22 € TTC dont 70% de subventions (l'enrobé de la bande roulante a été financé par le Département à hauteur de 30 000 € et une subvention a été versée au titre des amendes de police).

En septembre, selon le principe de la liaison douce avec son plateau surélevé face au cimetière, la vitesse a été limitée à 30 km/h et étendue sur toute la rue Roc'hell et également sur la route du Lac et à Kergoff.

Nous avons déjà constaté une baisse de vitesse des véhicules dans le bourg.



Avant les travaux



Après les travaux

Changement de la priorité:

Il y a un nouveau panneau de signalisation de cédez-le-passage sur l'impasse Pen ar Votenn à Keriven et l'impasse Lein Ker à Kergoff.



Au cimetière après l'arrachage de la haie au fond en novembre 2022, un nouveau mur a été mis en place cette année.

Coût de l'ensemble des travaux 2023 :

- Liaison douce : 213 900,22 € TTC dont 70% de subventions
- Signalétique (stationnements, parkings, rue ROC'H HELL, ROUTE DU LAC) : 8 651,53 € TTC
- Voirie de 1,5 km (Bezenan, Kermapihan, Pors Lostic, route des Éoliennes) : 69 713,40 € TTC
- Travaux haut du cimetière : 23 037,60 € TTC
- Curage fossés sur 2 kms : 4 039,20 € TTC
- Épareuse sur 20 kms : 3 138 € TTC
- Salle des fêtes : 22 236,48 € TTC

L'école :

Le mot du maître de l'école :



Cédric le magicien avec les élèves

En avril 2022, Cédric, magicien de la compagnie Animagic, est venu nous présenter ses tours, et surtout, nous dévoiler ses secrets.

A ses côtés, les élèves de l'école ont appris que la clé d'un tour de magie réussi repose sur deux compétences, la logique mathématique et la théâtralisation. Deux compétences qu'ils ont exploré avec entrain pendant deux jours, au côté des élèves de l'école de Merléac qui participaient avec nous au projet.

En mai, d'étranges créatures recyclées ont investi la cour et les classes de l'école de Caurel. Après avoir réalisé des sculptures avec des objets de récupération (bouteilles, emballages en carton, ...) et beaucoup d'imagination, les élèves ont pris en photo leurs œuvres dans différentes situations à l'école, avant d'écrire un petit album.



A la fin de l'année, nous avons organisé la fête de l'école de Caurel. Après un spectacle de théâtre, de chants et de rythmes, les élèves ont pu se restaurer en jouant avec les grands jeux en bois installés dans la cour, avant de se restaurer et d'apprendre les résultats de la loterie, organisée par l'Amicale Laïque.



Enfin, quelques jours avant les grandes vacances, les élèves de l'école ont eu la joie de vivre une journée à la mer : une randonnée de Pordic à Binic en suivant le magnifique sentier des douaniers (6 kilomètres environ). Puis nous avons pique-niquer à la plage, avant un bon bain de mer, pour finir par une visite de la jolie ville balnéaire de Binic et quelques emplettes dans un magasin de souvenir.

Cette année 2023-2024, Cédric reviendra, mais cette fois pour réaliser un roman-photo avec les élèves, avec son et image !

Gaspard interviendra également toute l'année en musique pour faire découvrir aux élèves toutes les richesses de l'éducation musicale : écoute et émotions, rythmique, pratiques d'instruments, fabrication d'instruments et créations sonores.

En juin, les élèves partiront en classe nature à la base loisir de Trémargat. Au programme, tir à l'arc, grimpe d'arbres, jeux de piste, pêche et bien d'autres activités au grand air. Et pour en profiter même la nuit, les enfants profiteront des joies du camping dans des tentes canadiennes 4 places, après les incontournables soirées autour d'un feu de camp.

Nicolas BUAILLON
Directeur de l'école primaire de Caurel

Nos Rassemblements :

La cérémonie des vœux du maire :



Après deux ans d'interruption la cérémonie des vœux du maire s'est déroulée le dimanche 22 janvier dans la salle des fêtes. Les Caurelloises et Caurellois ont été nombreux à cette occasion avec les nouveaux habitants à qui la municipalité souhaite la bienvenue.



Les cérémonies du 8 mai et 11 novembre :



Le 8 mai, M. Le Maire a déposé la gerbe au pied du monument aux morts suivi par les enfants porteurs d'une rose pour nos 8 disparus.

Le 8 mai 2023 a marqué le 78e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en France et en Europe et le 11 Novembre 2023, a marqué le 105e anniversaire de l'Armistice signé en 1918 et qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. Les cérémonies se sont déroulées en présence de nombreux habitants, des enfants de l'école et des élus.



La cérémonie du 11 novembre

Un grand merci à Maryse Cadoret, toujours fidèle et volontaire pour la vente des bleuets ainsi qu'à nos deux porte-drapeaux (René JEGO et André BOSCHER), et à Philippe FRAVAL pour la sonorisation.



Le CCAS :



Le Dimanche 15 octobre, la municipalité et le CCAS ont invité les aînés de la commune pour partager le repas traditionnel, servi cette année par l'Auberge de Guerlédan.



Cette année, 156 invitations ont été envoyées et 65 personnes ont répondu présents, chiffre supérieur à 2021 et à 2022.



Ce repas annuel permet de partager un moment de rencontres, d'échanges et de plaisirs. C'est la joie de retrouver des amis et de déguster un bon repas dans une ambiance chaleureuse.



Les doyens du jour présents à ce repas étaient Mme Lucette GRAND ; M. Roger CAREL et M. Paul JÉGO. La doyenne de la commune est Mme Suzanne MAHEO qui fêtera ses 100 ans en janvier 2024.

Les Bénévoles :

Notre commune de Caurel a la chance d'avoir toute une équipe exceptionnelle de bénévoles prêts à intervenir en toutes circonstances.



En mai, l'entretien annuel du lavoir de Keriven par des bénévoles.



L'équipe de bénévoles de la demi-journée.

(photo: Jean LESOEN)

Le jeudi 1er juin la commune de Caurel a organisé une demi-journée citoyenne. Pour nettoyer et dégager le petit patrimoine de la commune ainsi que les sentiers de randonnées au profit des marcheurs qui participeraient à la randonnée organisée par l'amicale laïque le 11 juin.

Bien motivés, en juillet trois habitants de Caurel ont demandé à la municipalité s'ils pouvaient nettoyer le lavoir de roudoué. Sébastien, Claudie et François ont bien travaillé avec les conseils de Davy, l'employé de la commune et ils ont remis le lavoir propre. Bravo !



Sébastien, Claudie et François dans le lavoir !

Les Associations :

L'amicale laïque :

Tout au long de l'année, l'amicale laïque a organisé différentes manifestations afin de financer les activités pédagogiques de notre école :

- Le 1^{er} avril avait lieu la soirée tartiflette à la salle des fêtes où 200 repas ont pu être servis.
- Le 14 mai, nous avons organisé une rando mobylettes. Ce sont 103 passionnés qui ont sillonné les routes autour de Caurel. Les bénéfices de cette journée ont été partagés entre l'amicale laïque et l'association Rayon de Soleil.



Les bénévoles de la soirée tartiflette. (photo : Jean LESOEN)



- Le 11 juin, 95 randonneurs se sont promenés aux abords du lac par les sentiers balisés pour l'occasion. A leur retour à l'école, ils ont pu se restaurer et se désaltérer.
- Le 2 juillet a eu lieu la fête de l'école durant laquelle les enfants ont présenté un spectacle préparé en classe. Un repas grillades a aussi été organisé.
- Le 11 novembre, nous avons servi 150 repas à la salle des fêtes à l'occasion d'un bœuf bourguignon.
- Nous avons également organisé, en octobre et novembre, une vente de chocolats pour Noël.
- L'année s'est terminée par l'arbre de Noël de l'école le 16 décembre, à l'occasion duquel l'amicale laïque a offert un goûter aux enfants après leur spectacle et la visite du Père Noël.



Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidé lors de ces différentes manifestations et particulièrement l'Auberge de Guerlédan pour la réalisation des repas.

Les projets sont nombreux pour 2024 : un repas en avril ou mai, la deuxième édition de la rando mobylettes le 12 Mai 2024 à Beau Rivage, une randonnée pédestre, la fête de l'école...



la fête de l'école

Présidente : Virginia Kerboëthau. Trésorière : Nadia Connan. Secrétaire : Émilie Morvan

Le comité des fêtes :

En novembre 2022, le comité des fêtes a été relancé à l'initiative de quelques caurellois nouvellement arrivés dans la commune.

Le nouveau conseil d'administration constitué principalement de 8 personnes s'est réuni à plusieurs reprises durant cette année pour organiser la galette des rois le 3eme dimanche de janvier associée à des activités de jeux de société. Cette première manifestation a réuni une quarantaine de caurellois dans la salle des fêtes pour une après-midi très conviviale et joyeuse.



Le 1er Mai, nous avons organisé notre premier troc aux plantes sous le préau de l'école. Un atelier de fabrication d'un baume à lèvres naturel a été proposé par Solveig Poulain, thérapeute à Trégnanton à St Gelven, suivi d'une promenade botanique sur la voie verte où nous avons pu découvrir une bonne dizaine de plantes sauvages comestibles et thérapeutiques.



Ces activités ont été bien reçues par un public curieux et très intéressé. Nous envisageons de réitérer ces propositions aux mêmes dates pour 2024

Après l'assemblée générale de 17 novembre 2023 Karine Degunst a été élue présidente (Véronique Lava, présidente, a décidé de passer la main, trop prise par ses activités professionnelles), Claudie Le Lostec conserve la trésorerie et Marie Lavoue devient secrétaire.

Nous accueillons volontiers toute personne de bonne volonté souhaitant se joindre à notre équipe pour envisager d'autres manifestations pour l'année prochaine.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont manifesté de l'intérêt pour nos activités et qui nous soutiennent dans nos initiatives.

Pour le collectif,
Véronique lava Martin
Présidente
Mail :

comitefetescaurel@gmail.com



Le nouveau conseil d'administration.

(photo : Jean LESOEN)

Keriven en fête :

Samedi midi 29 juillet, l'association Kériveren en fête a organisé leur fête des voisins.



Une quarantaine de personnes de tous âges étaient présentes pour ce moment convivial. Le chapiteau était installé au cas où... (le temps était avec nous et nous a épargné la pluie).

Après un apéritif offert par l'association, chacun a sorti,

tables, chaises et son pique-nique pour déjeuner ensemble. Le barbecue a bien servi. Comme d'habitude, l'ambiance était très chaleureuse avec des Bretons et des Grands-Bretons toujours présents.



Keriven en Fête existe depuis 1996, c'est une association caurelloise heureuse de pouvoir proposer une fête annuelle le premier dimanche d'Août et aussi faire découvrir keriven et pouvoir embellir notre village. L'an dernier c'était la reprise après la période de pandémie pour keriven en fête et cette année 2023 rime avec Joie.

Joie de faire la fête sans restriction.

Joie de recevoir le public sous le soleil breton.

Joie de retrouver petits et grands et tout notre public fidèle à notre manifestation.

Joie de retrouver les bénévoles, toujours fidèles au poste.



Joie de voir le sourire parmi les participants.

Joie d'être soutenue par l'ensemble de nos partenaires.

Joie de pouvoir soutenir financièrement l'école publique de Caurel et l'association Rayon de soleil grâce à cette manifestation.



Un grand Merci à tous et on vous dit à l'année prochaine

Carole Le Nagard-Laviec (Présidente) et P. Fraval (Secrétaire)



L'association Kériveren en fête a remis deux chèques de 300 €, le premier à Rayon de Soleil, le second à l'Amicale laïque de Caurel.

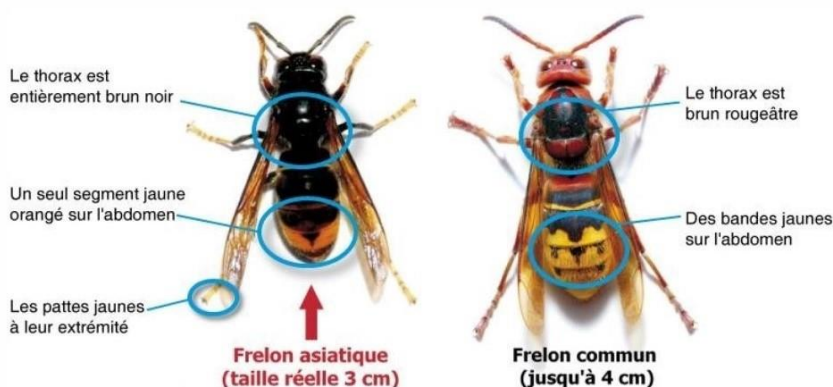


LE FRELON ASIATIQUE – *Vespa Velutina* :

Le frelon asiatique est un redoutable nuisible, prédateur des ruchers. Apparu en 2004 en France, le frelon asiatique est originaire d'Asie continentale. A la différence de son cousin, le frelon européen, le frelon asiatique est un prédateur redoutable pour les colonies d'abeilles domestiques, il peut causer des dégâts plus ou moins importants sur la biodiversité locale. Le plan de lutte départemental permet l'élimination systématique des colonies de frelons asiatiques, mais comment reconnaître et identifier le frelon asiatique ?



Comparaison entre les principaux hyménoptères



Le frelon asiatique a des pattes jaunes, une tête et un abdomen noirs avec une large bande orangée à l'extrémité de l'abdomen (taille de 2 à 3cm). Par contre, son cousin le frelon européen est plus grand (2 à 4 cm) et il a les pattes brunes, la tête brun-rouge et un abdomen jaune rayé noir.

Reconnaissance du nid



Un nid primaire a été trouvé à Caurel dans une annexe en bois

Il existe deux types de nids. Dès le mois de février, la reine fondatrice (dans le sol en hiver) construit un nid primaire d'une petite vingtaine de centimètres (de la taille d'une orange) avec ouverture par le bas et se trouvant à moins de 3 mètres de haut, généralement à l'abri des intempéries : sous un toit, sous une cabane, dans un garage, sous la terrasse...

Ensuite 50 à 100 frelons construiront un nid secondaire abritant 2 000 à 10 000 frelons mâles et femelles. La colonie peut agrandir considérablement ce nid jusqu'à la fin de l'été. Ces nids secondaires sont généralement situés en hauteur, sous la branche d'un arbre avec une taille entre 40 et 80 cm de diamètre.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Par contre, lors de l'approche du nid (moins de 5 mètres), les attaques peuvent être collectives et virulentes. Le danger est réel lors d'opération de taillage, de débroussaillage et lors de travaux d'élagage ou dans les vergers, dès lors que le nid est relativement bas. Un nombre conséquent d'accidents est encore constaté.



Pourquoi et comment lutter ?

Il y a un risque pour la santé publique : la piqûre peut être mortelle et il y a un risque pour l'apiculture : la destruction des colonies d'abeilles et ainsi des conséquences sur la pollinisation.

Luttons collectivement contre le frelon asiatique :

- Localiser les nids
- Contacter la mairie
- Détruire les nids identifiés et fréquentés par l'intervention d'un désinsectiseur
- Capturer les fondatrices en début de printemps et en automne par des pièges
- Protéger les ruchers avec des pièges à proximité

La commune de Caurel a participé avec 140 autres communes dans la campagne piégeage frelons asiatiques printemps 2023 du Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes d'Armor (GDSA22). Voici les statistiques de Caurel :

Nombre de prises fondatrices frelons asiatiques (FA) :	943
Nombre de prises frelons européens :	295
Nombre de prises autres insectes :	320
Nombre de piégeurs :	15
Nombres de pièges distribués :	28 + 11 personnels

Si vous avez un nid de frelon asiatique chez vous, merci de contacter la mairie.

Comment obtenir un passeport ou une carte d'identité ?



Un passeport ou une carte d'identité sont délivrés dans les mairies équipées d'une station d'enregistrement (la mairie de Caurel n'est pas équipée). Retrouvez la mairie équipée sur le site <https://ants.gouv.fr/>

De nombreuses mairies exigent que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous. Avant de prendre rendez-vous en mairie vous pouvez préparer la démarche en faisant une pré-demande en ligne sur <https://ants.gouv.fr/> (mais ce n'est pas une obligation). La pré-demande vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier.

Les documents à fournir dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement. <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Il est obligatoire de se présenter personnellement pour déposer une demande.

Depuis lundi 25 septembre 2023, cartes d'identité et passeports peuvent donc se faire à la mairie déléguée de Saint-Guen. Il faut prendre rendez-vous via le site internet de la mairie de Guerlédan <https://www.mairieguerledan.bzh/> (mon quotidien – démarches administratives). Il n'y a pas de rendez-vous directement sur place ou au téléphone.

L'enregistrement des empreintes digitales du demandeur est obligatoire pour certifier le titre.

Vous devez retirer la carte personnellement au lieu de dépôt du dossier.

Mobi Bretagne Centre, service de Transport à la Demande, est réservé aux personnes sans moyen de transport, résidant sur le territoire de Loudéac communauté. Votre demande de carte d'adhésion doit être effectuée à la Mairie. Déplacements possibles sur l'ensemble des communes du territoire. Trajets entre domicile et lieu souhaité (sauf pour le centre-ville de Loudéac où il existe des points d'arrêts).

Réservations auprès de la Centrale de mobilité des Côtes d'Armor : Tél. 0 810 22 22 22

ATTENTION !

Le transport à la demande n'assure pas le trajet à l'intérieur du périmètre rouge (centre ville de Loudéac) en dehors des points d'arrêt définis, sauf pour les personnes à mobilité réduite, les personnes de plus de 70 ans et les mineurs de plus de 7 ans non accompagnés.



LES 9 POINTS D'ARRÊT :

- 1 Le champ de foire
- 2 La gare
- 3 Le Centre Hospitalier, rue de la Chesnaie
- 4 La Poste
- 5 France Services (anciennement MSAP)
- 6 Boulevard Victor Étienne (cinéma)
- 7 Salle Omnisports/Palais des Congrès
- 8 Piscine « Les Aqualides »
- 9 Zone commerciale Ker d'Harvé (rue Anato e Le Braz, rue Donat Gémry, bd de Penhièvre)

Un service proposé par le

CIAS

Loudéac communauté
4/6 bd de la gare
22600 LOUDEAC

HORAIRES DU SERVICE

Du lundi au samedi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
6 jours sur 7 - Hors jours fériés

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS

N° Azur **0 810 22 22 22**

PRIX D'UN APPEL LOCAL, DEPUIS UN POSTE FIXE

Centrale de mobilité des Côtes d'Armor

02 96 68 31 39



MOBI
Bretagne Centre

Envie de bouger,
besoin de vous déplacer ?

**Pensez au
transport à la
demande !**



www.bretagnecentre.bzh

www.bretagnecentre.bzh



Peu importe où vous vous trouvez,
le transport à la demande
vient vous chercher !

Mobi Centre Bretagne est un service de transport à la demande, public et collectif, organisé par Loudéac communauté.



Tarif unique
3 €

Tarif
ALLER
par personne

6 € Tarif
ALLER/RETOUR
par personne



Service
accessible aux
personnes à
mobilité réduite

Le transport à la demande est assuré en partenariat avec des entreprises de transport du territoire.

Pour votre 1^{er} utilisation du service
Mobi Bretagne Centre,

**une inscription
est nécessaire.**

COMMENT S'INSCRIRE ?

En vous rendant :
- à la mairie de la commune où vous habitez,
- au CCAS pour les habitants de Loudéac.

L'adhésion est **annuelle et gratuite**.

Le service est réservé aux habitants de la communauté de communes n'ayant pas de moyen de transport.

en 3 étapes

1
TÉLÉPHONER

Accueil téléphonique
de la centrale de mobilité
Du lundi au vendredi de 7 h à 20 h
Le samedi de 8 h à 12 h.

N° Azur **0 810 22 22 22**

PRIX D'UN APPEL LOCAL, DEPUIS UN POSTE FIXE

3
BOUGER

sur l'ensemble
du territoire de la
communauté de
communes. L'encassement
des 3 € se fera par
l'entreprise chargée
du transport.

2
RÉSERVER

Tout déplacement doit
être réservé **la veille**
avant 12 h et le vendredi
avant 12 h pour
un trajet le lundi.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

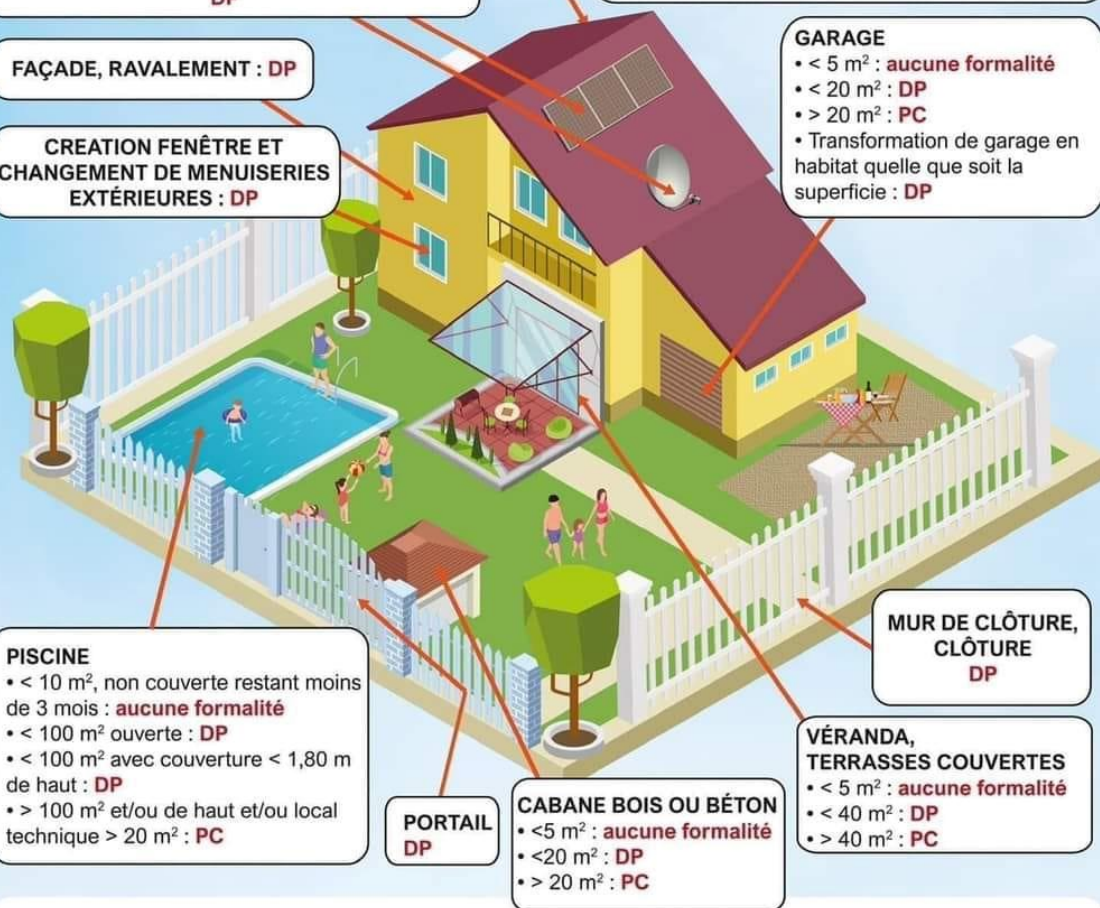
PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

JE TRIE et j'en suis fier !

Nous allons
aussi au
compost !



COLLECTE 2024 DES DÉCHETS MÉNAGERS

LUNDI

- Collecte des ordures ménagères
- semaine paille
- Collecte du tri sélectif
- semaine impaire

**CAUREL • COËTLOGON • GOMENÉ
GRÂCE-UZEL • SAINT-CARADEC
SAINT-VRAN :**
bourg et campagne



Attention, les conteneurs doivent être
sortis la veille du jour de collecte.
La collecte est effectuée entre 4 h et 22 h.

N° de distribution
de La Poste

5

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		
Lun.	1	Jeu.	1	Ven.	1	Lun.	1	Mer.	1	Sam.	1	Lun.	1	Dim.	1	Dim.	1	Mar.	1	Ven.	1	Dim.	1	
Mar.	2	Ven.	2	Som.	2	Mar.	2	Jeu.	2	Dim.	2	Mar.	2	Lun.	2	Dim.	2	Mer.	2	Som.	2	Lun.	2	
Mer.	3	01	Som.	3	Dim.	3	Mer.	3	Lun.	3	Mer.	3	Sam.	3	Mar.	3	Mar.	3	Dim.	3	Mar.	3	Mar.	3
Jeu.	4	Dim.	4	Lun.	4	Jeu.	4	Mer.	4	Jeu.	4	Dim.	4	Mer.	4	Mer.	4	Ven.	4	Lun.	4	Mer.	4	
Ven.	5	Lun.	5	Mar.	5	Ven.	5	Dim.	5	Mer.	5	Ven.	5	Lun.	5	Jeu.	5	Som.	5	Mar.	5	Jeu.	5	
Som.	6	Mar.	6	06	Mer.	6	Som.	6	Lun.	6	Jeu.	6	Som.	6	Ven.	6	Ven.	6	Dim.	6	Mer.	6	Ven.	6
Dim.	7	Mer.	7	Jeu.	7	Dim.	7	Mar.	7	Ven.	7	Dim.	7	Mar.	7	Som.	7	Lun.	7	Jeu.	7	Som.	7	
Lun.	8	02	Jeu.	8	Ven.	8	Lun.	8	Mer.	8	Som.	8	Lun.	8	Dim.	8	Mar.	8	Mer.	8	Ven.	8	Dim.	8
Mar.	9	Ven.	9	07	Som.	9	Mer.	9	Jeu.	9	Dim.	9	Ven.	9	Mar.	9	Lun.	9	Mer.	9	Som.	9	Lun.	9
Mer.	10	Som.	10	Dim.	10	Mer.	10	Ven.	10	Lun.	10	Mer.	10	Sam.	10	Mar.	10	Jeu.	10	Dim.	10	Mar.	10	
Jeu.	11	Dim.	11	Lun.	11	Jeu.	11	Mer.	11	Mar.	11	Mer.	11	Dim.	11	Mer.	11	Ven.	11	Lun.	11	Mer.	11	
Ven.	12	Lun.	12	Mar.	12	Ven.	12	Dim.	12	Lun.	12	Lun.	12	Lun.	12	Jeu.	12	Som.	12	Mar.	12	Jeu.	12	
Som.	13	Mar.	13	07	Mer.	13	Som.	13	Lun.	13	Jeu.	13	Dim.	13	Ven.	13	Dim.	13	Dim.	13	Mer.	13	Mer.	13
Dim.	14	Mer.	14	Jeu.	14	Ven.	14	Mar.	14	Ven.	14	Dim.	14	Mar.	14	Som.	14	Lun.	14	Jeu.	14	Jeu.	14	
Lun.	15	Jeu.	15	Ven.	15	Lun.	15	Mar.	15	Som.	15	Lun.	15	Dim.	15	Mar.	15	Mar.	15	Ven.	15	Dim.	15	
Mar.	16	Ven.	16	03	Som.	16	Mer.	16	Jeu.	16	Dim.	16	Mer.	16	Lun.	16	Lun.	16	Mer.	16	Som.	16	Lun.	16
Mer.	17	Som.	17	Dim.	17	Mer.	17	Mar.	17	Mar.	17	Mer.	17	Ven.	17	Mar.	17	Mar.	17	Dim.	17	Mar.	17	
Jeu.	18	Dim.	18	Lun.	18	Jeu.	18	Ven.	18	Jeu.	18	Jeu.	18	Dim.	18	Mer.	18	Mer.	18	Lun.	18	Mer.	18	
Ven.	19	Lun.	19	Mar.	19	Ven.	19	Dim.	19	Mer.	19	Lun.	19	Som.	19	Jeu.	19	Som.	19	Mar.	19	Jeu.	19	
Som.	20	Mar.	20	08	Mer.	20	Som.	20	Lun.	20	Som.	20	Mer.	20	Ven.	20	Ven.	20	Dim.	20	Mer.	20	Mer.	20
Dim.	21	Mer.	21	Jeu.	21	Ven.	21	Mar.	21	Dim.	21	Dim.	21	Mar.	21	Som.	21	Lun.	21	Jeu.	21	Jeu.	21	
Lun.	22	Jeu.	22	Ven.	22	Lun.	22	Mer.	22	Som.	22	Lun.	22	Mer.	22	Dim.	22	Mer.	22	Ven.	22	Dim.	22	
Mar.	23	Ven.	23	Som.	23	Mar.	23	Jeu.	23	Dim.	23	Mar.	23	Ven.	23	Lun.	23	Mer.	23	Som.	23	Lun.	23	
Mer.	24	04	Som.	24	Dim.	24	Mer.	24	Ven.	24	Lun.	24	Mer.	24	Mar.	24	Mer.	24	Lun.	24	Dim.	24	Mar.	24
Jeu.	25	Dim.	25	Lun.	25	Jeu.	25	Mar.	25	Sam.	25	Jeu.	25	Mer.	25	Mer.	25	Ven.	25	Ven.	25	Mer.	25	
Ven.	26	Lun.	26	Mar.	26	Ven.	26	Dim.	26	Dim.	26	Ven.	26	Mer.	26	Jeu.	26	Mer.	26	Sam.	26	Jeu.	26	
Som.	27	Mar.	27	09	Mer.	27	Som.	27	Lun.	27	Lun.	27	Mer.	27	Mar.	27	Ven.	27	Dim.	27	Mer.	27	Ven.	27
Dim.	28	Mer.	28	Jeu.	28	Ven.	28	Mar.	28	Mer.	28	Dim.	28	Mer.	28	Dim.	28	Lun.	28	Mer.	28	Jeu.	28	
Lun.	29	Jeu.	29	Ven.	29	Som.	29	Mer.	29	Sam.	29	Lun.	29	Mer.	29	Dim.	29	Mer.	29	Ven.	29	Dim.	29	
Mar.	30	05	Som.	30	Dim.	30	Mer.	30	Jeu.	30	Dim.	30	Mer.	30	Sam.	30	Lun.	30	Mer.	30	Sam.	30	Lun.	30
Mer.	31		Dim.	31		Mer.	31	Ven.	31	Dim.	30	Mer.	31	Sam.	31	Lun.	30	Jeu.	31	Sam.	31	Dim.	31	

Loudéac communauté • 4/6 bd de la gare • 22600 LOUDÉAC • Tél. 02 96 66 40 10

www.bretagnecentre.bzh

LOUDÉAC
communauté

LE TRI SÉLECTIF



À DÉPOSER EN VRAC DANS VOTRE CONTENEUR À COUVERCLE JAUNE



Il est **interdit d'utiliser des sacs noirs** pour le dépôt de votre tri sélectif. La présence de sacs noirs dans le conteneur à couvercle jaune entraîne un **refus de collecte**.

LES EMBALLAGES PLASTIQUES



LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



LES EMBALLAGES CARTONNÉS ET LES PAPIERS



SACS, FILMS ET TUBES EN PLASTIQUE SOUPLE



Les Ordures Ménagères



À DÉPOSER DANS VOTRE CONTENEUR À COUVERCLE MARRON DANS DES SACS FERMÉS

LES AUTRES DÉCHETS QUOTIDIENS
Emballages non recyclables, restes alimentaires, articles d'hygiène ainsi que les déchets organiques (cousses, papier toilette, essuie-tout, mouchoirs...)

UN DOUTE SUR VOTRE TRI ?
Choisissez votre poubelle « ordures ménagères ».

Rappel : les dépôts d'ordures ménagères et de tri sélectif ne sont pas autorisés en déchetterie.

LE VERRE



À déposer dans les colonnes « Verre »



Le conteneur dédié au verre accepte les bouteilles, les pots et les bocaux **sans bouchon, ni couvercle** (les couvercles sont à déposer dans le conteneur à couvercle jaune).

Déchets compostables

DÉCHETS DE CUISINE
Épluchures, restes de repas, marc de café, thé, coquilles d'œufs, papier essuie-tout...

DÉCHETS DE JARDIN
Tontes en petite quantité et sèche, feuilles mortes, herbes non grainées, pelis branchages...



DANS MON JARDIN,
je produis mon compost en tas ou en composteur

LES HORAIRES DES 9 DÉCHETTERIES

CORLAY	Lundi, mardi et mercredi	9 h à 11 h 45
	Vendredi	9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 15
	Samedi	9 h à 11 h 45
L'HERMITAGE-LORGE	Lundi, mardi, mercredi et vendredi	14 h à 17 h 15
	Jeudi	9 h à 11 h 45
	Samedi	9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 15
LA CHÈZE	Lundi	14 h à 17 h 45
	Jeudi et samedi	9 h à 11 h 45
LOUDÉAC	Du lundi au samedi	9 h à 12 h - 14 h à 17 h 45
MERDRIGNAC	Lundi et mercredi	14 h à 17 h 45
	Mardi et vendredi	9 h à 11 h 45
	Samedi	9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
GUERLÉDAN/ MÛR-DE-BRETAGNE	Lundi	9 h à 11 h 45
	Du mardi au vendredi	14 h à 17 h 45
	Samedi	9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
PLÉMET	Du mardi au samedi	14 h à 17 h 45
PLOUGUENAST	Lundi et mercredi	14 h à 17 h 45
	Vendredi	9 h à 11 h 45
	Samedi	14 h à 16 h 45
SAINT-GOUËNO	Lundi et mercredi	9 h à 11 h 45
	Mardi et vendredi	14 h à 17 h 45
	Samedi	9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45

Loudéac communauté - 4/6 bd de la gare - 22600 LOUDÉAC - 02 96 66 09 09

LOUDÉAC
communauté

LES BON VOISINAGE



Merci de penser
au voisinage

Lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Merci de respecter les heures des repas

(L'article 4 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990)



Rappel du fonctionnement de la bibliocabine.



Les règles du jeu :

- Lire en toute liberté, ni coût, ni inscription n'étant nécessaires.
- Vous pouvez y déposer un livre ou en prendre un que vous avez envie de lire.
- Nous vous demandons de déposer uniquement des livres en bon état et qui soient accessibles à tous.
- On peut y déposer des livres mais pas plus de trois ouvrages à la fois.
- Il est interdit de déposer des sacs débordant de livres, autour de la cabine.

Numéros de téléphones utiles :



Mairie de Caurel : 02 96 28 52 21

Ecole publique
CAUREL

Ecole/ Garderie : 02 96 26 32 60

LOUDEAC
communauté

Loudéac communauté : 02 96 66 09 09

DF DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

*Centre des impôts
de Loudéac : 02 96 66 16 60*



*STGS (service de l'eau)
numéro d'urgence : 09 69 32 69 33*



*Pharmacie Le Potier
de Mûr de Bretagne : 02 96 28 59 49*

